



Questes

Revue pluridisciplinaire d'études médiévales

9 | 2006

À la marge

L'expression linguistique de la mise à la marge : exception, exclusion

Lecture du lai du Chaitivel de Marie de France

Vanessa Obry



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questes/2125>

DOI : 10.4000/questes.2125

ISSN : 2109-9472

Éditeur

Les Amis de Questes

Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2006

Pagination : 12-21

ISSN : 2102-7188

Référence électronique

Vanessa Obry, « L'expression linguistique de la mise à la marge : exception, exclusion », *Questes* [En ligne], 9 | 2006, mis en ligne le 01 janvier 2014, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/questes/2125> ; DOI : 10.4000/questes.2125

L'expression linguistique de la mise à la marge : exception, exclusion.

Lecture du lai du *Chaitivel* de Marie de France

Vanessa OBRY

Le "Chaitivel"¹ partage avec ce que nous appelons un marginal une situation de faiblesse, non sans paradoxe puisqu'il est le personnage éponyme du lai. Dérivation diminutive de l'adjectif "chaitif", compris dans le sens de "malheureux", ce terme est une auto-désignation. Il relève sinon d'une affirmation d'identité, du moins de la revendication d'un statut qui distingue ce personnage des trois autres prétendants d'une même dame, morts lors d'un tournoi. Le personnage qui n'a pu se sacrifier est condamné à convoiter une dame qui ne l'aimera jamais pour lui-même. Le choix de *Le Chaitivel* plutôt que *Quatre Dols*, proposé par le héros² et confirmé par Marie de France³, met au centre le sort d'un seul plutôt que la douleur quadruple du personnage féminin. L'insistance sur son propre malheur donne au protagoniste une visibilité, dans le titre du lai qui entretiendra la mémoire de l'aventure. Il rejoindrait en ce sens également la définition du marginal tel que le XX^e siècle l'a créé : sans être nécessairement le membre exclu par le groupe, il revendique une place à part. Mais ce n'est pas seulement sur le mot "chaitivel" que se fonde la situation du

¹ Toutes les indications de numéros de vers et les citations seront issues de l'édition des *Lais* par Jean Rychner (MARIE DE FRANCE, *Lais*, éd. RYCHNER, Jean, Paris, Champion, 1983).

² "Pur c'ert li lais de mei nomez : / *Le Chaitivel* iert apelez. / Ki *Quatre Dols* le numera / Sun propre nun li changera" (v. 225-228).

³ Les discussions sur les deux titres possibles, *Li Chaitivel* et *Quatre Dols*, sont reprises dans le prologue et l'épilogue du récit, le narrateur se plaçant explicitement dans la tradition qui choisit le premier.

personnage. Le récit a pour point de départ quatre prétendants et l'un d'eux sort peu à peu du groupe. Notre personnage se singularise en restant vivant et pour cette raison, c'est lui, et non un autre, qui est au centre du lai.

Le protagoniste devient personnage singulier lorsqu'il est prélevé d'un groupe et lorsque, pour cette raison même, il peut trouver une expression qui le désigne lui seul et évoque cette exclusion, le mot "chaitivel". Il prend toute sa place quand il peut faire de son aventure un destin qui actualise une qualité négative, la faiblesse ou la prédisposition au malheur.

Cet accès à la singularité est inscrit dans les modalités de la désignation du personnage. Je propose une étude de la référence⁴ au personnage éponyme à la lumière de la notion de marge, comprise non comme lieu ou statut, mais comme dynamique. Je montrerai pourquoi le principe de mise à la marge me semble au fondement de la construction de ce personnage. La référence au protagoniste est en effet prise entre deux mouvements, deux façons de mettre à l'écart, l'exception et l'exclusion.

Du pluriel au singulier

Un relevé des expressions référant au personnage fait apparaître sa spécificité : le partage entre expressions au pluriel généralement en début de lai, et au singulier à la fin. La référence au personnage seul est minoritaire (37 occurrences au singulier contre 55 au pluriel) et apparaît tardivement : le personnage n'est distingué des autres qu'au milieu du lai⁵.

⁴ Nous entendons par référence l'acte par lequel des marqueurs linguistiques peuvent renvoyer à des objets extérieurs, les référents, qui appartiennent au monde fictif dans le cas des personnages. Michel Charolles en donne la définition suivante : "l'acte de référence vise à obtenir un accord entre deux pensées à propos de quelque chose, et cela par le biais de la production, en contexte, d'une expression référentielle" (CHAROLLES, Michel, *La Référence et les expressions référentielles en français*, Paris, Ophrys, 2002, p. 9). Son étude implique de recenser toutes les expressions référentielles et d'observer la manière dont elles sont reliées entre elles, pour construire au fil du récit un réseau d'expressions désignant le personnage.

⁵ La première expression singulière apparaît au vers 122, sur 240 vers.

Les syntagmes nominaux singuliers en emploi référentiel sont répartis de la manière suivante : le personnage est désigné par "chevalier" trois fois, une fois par "ami" dans une apostrophe, et les autres désignations, majoritairement représentées, sont "li quarz" (le quatrième), "li nafrez" (le blessé) et "li chaitivel". Les adjectifs substantivés érigent des qualités en moyens de désigner le personnage, mais ces qualités sont (pour "li nafrez" et "li quarz" surtout) contingentes ou relatives : la blessure n'indique pas un statut constant, et le quatrième implique les trois autres. A l'inverse, les désignations plurielles - "chevaliers", "barons", "gentils hummes" ou "druz" - renvoient à un statut dans la hiérarchie sociale ou la relation amoureuse.

Le personnage se trouve ainsi inclus dans un groupe aux membres mal distincts, introduit en début de récit par un portrait élogieux des quatre chevaliers :

*En Bretaine ot quatre baruns,
 Mes jeo ne sai numer lur nuns ;
 Il n'aveient gueres d'ee,
 Mes mut erent de grant beauté
 E chevalier pruz e vaillant,
 Large curteis e despendant.
 Mut par esteient de grant pris
 E gentil humme del pais.
 Icil quatre la dame amoent ⁶.*

Le dernier vers instaure une concurrence. En toute logique, une fois ce groupe constitué, il faut le dissoudre, pour que l'un de ses membres gagne l'amour de la dame. Deux solutions se présentent : soit l'un prouve sa valeur, soit les trois autres sont éliminés.

⁶ v. 33-41.

L'impossible exception

La première voie est celle de l'exception : il faut que l'un sorte du lot, grâce à des qualités exemplaires qui l'érigent en modèle et lui donnent accès à la dame. L'exemplarité est en effet une forme d'extraction. Au début du lai la présentation de la dame est liée à la multitude des chevaliers qui la convoitent, et les quatre protagonistes se détachent sur cette foule. Des personnages qui manifestent de manière exemplaire leur attachement à la dame se distinguent. Toutefois, s'il y a quatre héros exemplaires, il n'y en aura jamais un seul. L'héroïne elle-même est confrontée à cette impossibilité de réduire le groupe de chevaliers exemplaires à moins de quatre :

*En respist mis en en purpens
Pur saveir e pur demander
Li queils sereit mieuz a amer
Tant furent tuit de grant valur,
Ne pot eslire le meillur.⁷*

Ce passage ne fait que souligner l'impossibilité de la sortie de la masse grâce à une qualité superlative. Le récit propose pourtant dans le tournoi une mise à l'épreuve, qui pourrait permettre la distinction d'un héros exceptionnel. Mais lors des combats singuliers, les quatre tombent de cheval en même temps⁸ : ils sont toujours repris par un destin commun. Le tournoi redevient mêlée, où personne n'est distingué ; les chevaliers subissent alors une défaite commune.

D'un point de vue linguistique, cette impossible distinction d'un seul personnage s'exprime par le rôle des pronoms indéfinis. Ceux-ci sont proportionnellement beaucoup plus nombreux que dans les autres lais⁹. Le passage suivant est représentatif du jeu des pronoms indéfinis :

⁷ v. 52-56

⁸ "Par tel haïr s'entreferirent / Que li quatre defors cheïrent" (v. 99-100).

⁹ On relève 23 occurrences de pronoms indéfinis, sur les 92 expressions référentielles, alors que dans les autres récits, le nombre de pronoms indéfinis ne dépasse jamais deux occurrences par personnage.

*A l'assembler des chevaliers
 Voleit chescuns estre primiers
 De bien fere, si il peüst,
 Pur ceo qu'a la dame pleüst.
Tuit la teneient pur amie,
Tuit portouent sa druërie.¹⁰*

Le pronom "chescuns", désignation plurielle parce qu'il renvoie aux quatre chevaliers, exprime la totalité distributive et ouvre ainsi la possibilité d'une séparation des individus dans le groupe (chacun signifie tous, pris séparément). Or, immédiatement, cette ouverture est compensée par le pronom "tout", exprimant la totalité globalisante. Les quatre personnages sont à nouveau réunis dans une même entité. La distinction d'un chevalier exemplaire a échoué. La mort des rivaux va donc faire triompher la solution de l'élimination de trois des chevaliers pour qu'il n'en reste qu'un, mais là encore, ce n'est pas sans difficulté.

L'élimination paradoxale

Dans le tournoi les conditions sont réunies, au moins symboliquement, pour que des concurrents soient éliminés. L'épisode a lieu hors de la ville, à la tombée de la nuit, à l'écart des conditions dans lesquelles le groupe s'est formé. Dans ce combat, les destins des chevaliers se séparent :

*Trop folement s'abaundonerent
 Luinz de lur gent, sil cumparerent,
 Kar li trei i furent ocis
 E li quarz nafrez e malmis
 Par mi la quisse e einz el cors,
 Si que la lance parut fors.
 A traverse furent perdu
 E tuit quatre furent cheü.¹¹*

¹⁰ v. 63-69

¹¹ v. 119-126

La "folie" est, comme dans la chanson de geste, une démesure qui est l'occasion d'une sélection entre les héros (l'un meurt par démesure, l'autre remporte la victoire). Si les destins sont scellés, les deux derniers vers marquent un nouveau retour en arrière, la réapparition de "tous". La déploration qui suit concerne les quatre chevaliers, et surtout, ils sont tous quatre transportés vers la ville sur leur bouclier. La sortie de l'espace central et la séparation qu'elle permet entre les trois morts et le vivant est annulée symboliquement : les quatre reviennent ensemble, dans la même situation. Les lamentations de la dame sont également significatives :

*"Lasse, fet ele, que ferai?
Jamés haitiee ne serai.
Ces quatre chevaliers amoue
E chescun par sei cuveitoue.
Mut par aveit en eus grant bien!
Il m'amoent sur tute rien ;
Pur lur beauté, pur lur pruësce,
Pur lur valur, pur lur largesce,
Les fis d'amer a mei entendre.
Nes voil tuz perdre pur l'un prendre!"¹²*

Elle les aimait "chacun pour soi", mais le portrait qui suit montre que rien ne les distinguait. C'est pourquoi elle refuse la solution de l'élimination. Une fois les autres enterrés, notre héros est enfin seul. Il n'est cependant sorti du groupe que par défaut, tandis que les autres, désormais absents, ne cessent d'être évoqués par l'héroïne. Alors même que les concurrents ont été éliminés par la mort, notre héros assume le rôle de l'éliminé, il est sorti du destin commun.

Peut-on encore dire, comme la revendication du syntagme "le Chaitivel" nous invitait à le faire, que le héros trouve son identité dans la faiblesse, sa place centrale paradoxale dans l'exclusion?

¹² vers 147-156

Anonymat et singularité

Revenons sur l'expression "li chaitivel" et son rapport avec une désignation qui marque la singularité par excellence, le nom propre. Dès le début du lai, on sait que les chevaliers ne seront pas nommés¹³. Pourtant, le rôle du nom est réel : il est un moyen de distinction des chevaliers dans les combats ("E chescuns escriot sun nun.", v.70), et après le tournoi, la dame "Chescun regrette par sun nun" (v.146). L'identité définie par le nom propre existe sans que nous y ayons accès, les personnages restant pour nous anonymes. Le nom, comme désignation singulière, est probablement ce qui manquait au héros pour se distinguer du groupe.

Voilà pourquoi il trouve lui-même une désignation qui ne renverra qu'à lui : "li chaitivel". Proposer cette expression revient à revendiquer un singulier face au titre pluriel proposé par la dame. Désignation singulière, dérivation inédite peut-être (cette occurrence est la première répertoriée par les dictionnaires), l'expression se rapproche de tous les noms propres accidentels¹⁴ motivés par un épisode, à l'image de Fresne. Le syntagme "li chaitivel" tendrait donc à remplacer un nom propre, signe d'une singularité acquise. Notons cependant que les quatre occurrences de "li chaitivel", ne réfèrent pas au personnage, mais au titre du lai à venir. Si le personnage gagne une singularité, ce n'est que dans la diffusion du récit futur.

¹³ "En Bretaine ot quatre baruns / Mais jeo ne sai numer lur nuns" (v. 33-34)

¹⁴ Nous reprenons ici la terminologie de Marc Wilmet : un nom propre accidentel (à l'inverse du nom propre essentiel) est l'emploi momentané comme nom propre d'un nom commun, appliqué ainsi à un référent par occultation de la signification permanente du substantif au profit d'un sens momentané, la désignation d'un être singulier ici. cf WILMET, Marc, *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1997, p.79 sq.

En marge de la référence

Cette dernière remarque est liée au fait que le personnage n'a que difficilement accès au statut de référent, même quand il est désigné par des expressions singulières.

Le personnage ne semble pas pouvoir excéder la phase de mise en place du référent. Pour justifier cette proposition, on peut lire l'évolution de la référence à notre héros à travers l'un des modèles d'introduction d'un nouveau personnage en récit étudiés par Michèle Perret¹⁵. Trois étapes permettent au personnage d'accéder au domaine du connu : l'extraction par un indéfini ("un homme"), la reprise anaphorique par un défini ("l'homme") et la nomination. Après avoir reçu un nom, le personnage peut être désigné de manière continue. Dans notre lai, nous avons une extraction du groupe, une série de reprises ("li nafrez", "li quarz"), et sinon un nom, du moins un moyen de désigner de manière singulière, "li chaitivel", mais l'étape suivante n'est pas franchie. Le référent est mis en place, mais pas exploité et n'atteint jamais la continuité.

Le principal témoin de la présence continue d'un référent est la possibilité de l'évoquer par une série d'expressions pronominales, reliées entre elles par des anaphores. La non obligation de l'expression du sujet en ancien français ajoute un élément au tableau : parmi les occurrences de référence au personnage que nous qualifions de pronominales, il faut compter la convocation paradoxale du référent qu'est la non expression du sujet, témoin d'une plus grande continuité encore que la présence d'un pronom personnel. De manière attendue, dans l'ensemble les lais, les expressions de type pronominal dominent la référence aux personnages principaux¹⁶.

Or notre personnage subit un traitement relativement différent des autres. Si les expressions de type pronominal sont nombreuses (85% des 92 occurrences

¹⁵ PERRET, Michèle, "Histoire, nomination, référence", *Linx*, 32 (1995), pp. 172-188.

¹⁶ En moyenne 30 à 45% des expressions référentielles sont représentés par les cas de non expression du sujet et au total 80% des expressions référentielles sont de type pronominal.

au total), la non expression du sujet y joue un rôle plus faible qu'ailleurs (23% des occurrences relevées, avec seulement 8 occurrences renvoyant au personnage seul)¹⁷. La proportion des pronoms est augmentée par les 13 pronoms indéfinis qui masquent une plus faible présence de pronoms personnels et de sujets non exprimés que dans les autres lais. Des anaphores, pronominales ou nominales, existent, mais en plus faible proportion qu'ailleurs, et les expressions comme "l'un", "li quarz", "li nafrez" ont pour antécédent le groupe des quatre chevaliers. Il s'agit d'anaphores associatives et les expressions renvoyant au personnage seul sont rarement reliées entre elles. Une fois acquis le singulier, dans la seconde moitié du lai, la chaîne de référence¹⁸ à notre personnage est scandée par la répétition du terme chevalier, et on compte très peu de pronoms ou de verbes sans sujet exprimé. Le personnage n'atteint pas la continuité qui permet une référence par une chaîne anaphorique durable, c'est-à-dire que comme référent, il n'acquiert pas réellement le statut d'un thème constant du récit. Il en reste donc à l'étape de la mise en place du référent, en marge de la référence à part entière.

¹⁷ La part de l'expression du sujet en proposition déclarative (propositions indépendantes, à l'exclusion des jussives et interrogatives) est éloquente également : elle concerne 59% des cas où notre personnage est sujet. Cette proportion est exceptionnelle, si l'on considère par exemple que le sujet n'est exprimé que dans un quart des déclaratives dans la *Chanson de Roland*, et 49% dans la *Queste del Saint Graal*. Voir à ce sujet Christiane MARCHELLO-NIZIA, *L'Evolution du français, Ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*, Paris, Armand Colin, 1995, chapitre 3 : L'ordre des mots et la place de l'objet en français - II - Evolution, pp.69-112.

¹⁸ Nous empruntons la notion de "chaîne de référence" à Francis Corblin, qui la définit, après Chastain, comme "une suite d'expressions d'un texte entre lesquelles l'interprétation établit une identité de référence" (CORBLIN, Francis, *Les formes de reprise dans le discours. Anaphores et chaînes de référence*, Presses Universitaires de Rennes, 1995, p.27). La chaîne de référence pour un personnage est donc la suite des expressions qui le désignent au cours du récit.

L'enjeu de la construction de notre personnage semble être de gagner le singulier, opération symbolisée par l'opposition des deux titres. S'il faut savoir qui est le plus à plaindre (de la dame ou du chevalier restant) et pourquoi il faut pleurer (pour une douleur face à la mort ou la souffrance de celui qui reste), il faut peut-être surtout savoir si l'intérêt du récit réside dans le destin commun des quatre chevaliers ou dans la place jamais décidée du quatrième.

S'il n'atteint jamais complètement le stade de référent singulier, notre héros fait du lai tout entier un pré-récit, répondant peut-être à la mise en scène des origines du lai dans le texte lui-même. Personnage à peine singularisé, vainqueur et perdant, élu impossible, victime d'une blessure à la connotation sexuelle à peine voilée¹⁹, le personnage éponyme du *Chaitivel* n'est définitivement caractérisé que par la difficulté à nommer et le flou d'une désignation indécise et inachevée.

¹⁹ Il est blessé "par mi la quisse" (v. 123).